

# Les Producteurs progressifs logeront une injonction contre l'Agence des œufs

QUEBEC (PC) — L'Association des producteurs d'œufs progressifs du Québec s'apprête à loger une injonction contre la nouvelle agence de mise en marché des œufs de consommation qui vient d'être mise en opération.

C'est ce qu'a révélé mardi le vice-président de l'Asso-

ciation des producteurs d'œufs progressifs, M. Paul-Emile Carrier.

M. Carrier a précisé que les membres de son association tenaient hier une réunion d'urgence avec leurs avocats en vue d'étudier la situation quant à la nouvelle agence organisée par la Fédération

des syndicats spécialisés de producteurs d'œufs du Québec, affiliée à l'UCC.

La nouvelle agence, dès sa création, a été prise à partie, notamment par le ministre de l'Agriculture de l'Ontario, M. Stewart, et le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer.

Les producteurs d'œufs "progressifs" reprochent pour leur part à l'agence de détruire les éléments progressifs de leur industrie pour sauver les petits producteurs.

La politique de contingentement, selon eux, mise de l'avant par l'agence, empêche les producteurs dynamiques d'acquérir la taille industrielle suffisante pour lutter contre la concurrence venue des au-

tres provinces. Ils soutiennent enfin que la mise en opération de la nouvelle agence se traduira par une hausse du prix des œufs à la consommation et par une baisse de la qualité.

D'autre part des syndicats d'aveillisseurs des autres provinces se sont plaints au gouvernement fédéral de la création de l'Agence de commercialisation du Québec qui, à leur point de vue, est anti-constitutionnelle.

Mais le gouvernement fédéral a déclaré mardi le ministre de l'Agriculture, entend régler la question par la négociation plutôt que par voie de recours aux cours de justice.

M. H. A. Olson répondait en Chambre à une question de M. Roland Godin R.C.-Portneuf.

L'Agence violerait, selon ces critiques, la liberté de commerce interprovincial au Canada.

Dans un autre domaine M. Lionel Beaudoin R.C.-Richmond a demandé mardi au ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, si le gouvernement fédéral songeait à modifier la constitution pour se donner un meilleur contrôle sur la production laitière au Canada.

La question a été jugée irrecevable par le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux qui a décidé qu'elle devait être inscrite au feuilleton.

## Le maire de Candiac qualifie ses adversaires de séparatistes

L'élection qui se tiendra lundi prochain à la présidence de la commission scolaire de Candiac continue à susciter l'intérêt des contribuables de cette banlieue montréalaise. Sous le titre "Candiac en campagne" électorale nous avons publié hier une synthèse des griefs formulés par les adversaires du président actuel de la commission. Des nombreux commentaires reçus, nous faisons écho à la réaction du principal intéressé, M. Jean Leman, maire qui regrette que ses adversaires aient cru bon "de diffuser toutes sortes de fausses dans le but de se faire du capital politique".

Rappelons que les supporters de la candidature du professeur Antoni Boulet, reprochent au président Leman, notamment: 1) de favoriser les affaires municipales aux dépens de la qualité des services pédagogiques; 2) de favoriser l'élément anglophone aux dépens des contribuables francophones; 3) de l'achat par la municipalité, d'un réseau de télévision à circuit fermé, au montant de \$100,000.; 4) d'avoir ordonné l'abolition de l'atelier pédagogique; 5) d'avoir engagé un personnel enseignant non qualifié.

Selon M. Leman, ces gens là ne comprennent rien: "Il s'agit d'un groupe de séparatistes, nous a-t-il déclaré, d'ailleurs très discutés dans le milieu. Ils ont joué un rôle actif en faveur du Parti québécois, lors de la dernière campagne électorale, dans le comté de Napierville-Laprairie". Voici dans quelles termes, le maire de Candiac et président de la commission scolaire réfute les accusations de ses adversaires:

• "Les affaires municipales et les services pédagogiques dépendant de deux structures distinctes, je ne peux favoriser un secteur aux dépens de l'autre. Comment peuvent-ils s'en prendre à un conseil municipal réuni en bloc, par acclamation, il y a quelques mois seulement. Pour ma part, je suis maire depuis 14 ans, et ce n'est pas de ma faute si les contribuables sont satisfait et que je n'ai pas eu à faire face à des élections".

• "Les industries de Candiac contribuent dans la mesure de 54 p.c. aux frais de l'administration municipale. Les contribuables tout en payant moins de taxes qu'ailleurs reçoivent cinq fois plus que les autres villes aux chapitres de la culture et des loisirs".

• "Il est faux de prétendre que j'ai ordonné l'abolition de l'atelier pédagogique;

"On leur a tout simplement dit: cessez de faire des suggestions stupides et on va vous supporter".

• "C'est au coût de \$60,000 seulement et à la suite d'un référendum que nous avons fait l'acquisition du réseau de transmission de télévision. Le système permet aux abonnés de capter les émissions américaines mais aussi aux élèves de profiter des émissions de télévision éducative".

• "Notre personnel enseignant est très qualifié, nous n'avons pas engagé de professeurs possédant le brevet A, d'abord parce qu'ils sont rares puisque par au niveau élémentaire c'est inutile. Nous avons préféré des brevets B avec de l'expérience. Nos élèves finissants de l'élémentaire réussissent très bien au secondaire".

## Université Laval

### Constatant leur inutilité, trois étudiants démissionnent du Conseil

par G.P.

Les trois étudiants du premier cycle qui siégeaient au conseil de l'Université Laval viennent de remettre leur démission comme membres de cet organisme. La principale raison de leur décision: ils sont arrivés à la conclusion qu'ils sont inutiles parce que les autres administrateurs et membres du conseil ne veulent pas vraiment de la participation étudiante.

"On est heureux que quelques étudiants puissent participer aux délibérations et émettre leur opinion mais on est encore loin du jour où l'on

acceptera cette opinion comme valable et ce, même en regard de problèmes strictement (ou presque) étudiants". C'est ce qu'écrivait M. Jacques Côté dans sa lettre de démission publiée intégralement dans le dernier numéro du journal de l'université Laval.

Lors d'une première année, nous avons pu écouter ce qui se passait au conseil; espérons que nos successeurs sauront se faire écouter ou du moins influencer certaines décisions", conclut M. Côté.

Pour sa part, M. Dominique

## l'actualité religieuse

### Chrétiens d'aujourd'hui

Il y aura de nouveau un pavillon chrétien à Terre des hommes cette année. On se souvient que l'an dernier, on avait dû reconcer à l'aménager faute de temps et d'argent.

Depuis sa création pour l'Expo 67, le pavillon chrétien est administré par les représentants de sept Églises chrétiennes de Montréal.

On ignore encore quel sera le thème du pavillon. Tout cela doit être dévoilé mardi prochain au cours d'une conférence

de presse. Tout ce qu'on sait, c'est "qu'un groupe de laïcs, secondés par les Églises de Montréal, veut présenter un pavillon vivant et renouvelé, où tous peuvent se retrouver dans la présence du Christ".

### Nomination épiscopale

Le pape Paul VI annonce la nomination, vient de nommer évêque de Saint-Georges, à Terre-Neuve, Mgr Richard McGrath, présentement vicaire général de l'archevêque de Saint-Jean. (T.N.).

Certains pensent qu'il préférerait appuyer la candidature de M. Elias Sarkis (quarante-quatre ans), gouverneur de la Banque centrale. On doit à cet administrateur, qui a déjà occupé les postes de magistrat à la cour des comptes et de directeur du cabinet de la présidence de la République d'avoir contribué à l'assassinat du marché financier de la place de Beyrouth à la suite du krach de la banque Intra. Mais si le général Chehab est assuré d'une majorité confortable à la Chambre, celle-ci ne serait pas inconditionnellement acquise à M. Sarkis, qui manifeste une certaine réserve à l'égard des parlementaires et des journalistes.

Un autre candidat est qualifié de "chahabiste": M. Michel El Khoury (quarante-trois ans), fils de l'ancien chef de l'Etat, feu Bechara El Khoury, et actuellement président du conseil national du tourisme, poste qu'il occupait M. Charles Héroux avant son accession à la première magistrature de l'Etat. Il est davantage introduit que M. Sarkis dans les milieux arabes et palestiniens grâce à l'amitié agissante que lui témoignent des représentants de la gauche libanaise. C'est par leur intermédiaire que la résistance palestinienne a cru découvrir en cet

aristocrate, intellectuellement ouvert à tous les courants révolutionnaires, un "moinde mal", ou même un interlocuteur valable. C'est dans la mesure où il pourra compter sur les suffrages des députés chehabistes, sur ceux du parti de son père (le Destour), sur l'appui de certains gouvernements arabes, sans oublier surtout la caution du président Nasser, que les chances de M. El Khoury paraissent aujourd'hui sérieuses.

Les frères Eddé

Son principal rival est M. Pierre Eddé, quarante-huit ans, ancien ministre des finances, banquier, et dont le père, Emile Eddé, fut, lui aussi, chef de l'Etat sous le mandat français.

Même s'il s'en défend, M. Eddé pourrait être le candidat de l'opposition parlementaire (hostile aux chehabistes), à condition que son frère, Raymond, lui aussi candidat, veuille bien se désister en sa faveur. Alors que ce dernier est devenu persona non grata pour l'armée, et que sa politique étrangère lui vaut la hostilité de nombreux députés musulmans qui lui reprochent notamment d'avoir demandé l'installation de contingents de casques bleus à la frontière libano-israélienne, M. Pierre

Eddé, beaucoup plus modéré et discret dans ses prises de position, se présente comme l'homme du renouveau, et propose une refonte totale des institutions qui régissent la vie politique et économique libanaise.

### Les candidats marginaux

M. Pierre Eddé peut composter sur de nombreuses amitiés dans le monde arabe, mais il est trop marqué par ses sympathies pro-occidentales pour que sa candidature ne soit pas compromise en cas de rupture définitive entre les pays arabes et les Etats-Unis. Une amorce de solution politique du conflit arabo-palestinien telle que la préconisée par le président Nasser favoriserait sûrement son accession au pouvoir.

Tels sont pour l'instant les candidats les plus probables. D'autres vont parler d'eux, bien qu'ils n'aient pas beaucoup de chances d'être élus. S'ils entrent malgré tout dans la course, c'est surtout pour disperser les voix des députés dans l'attente de quelque événement fortuit qui les aiderait à imposer un candidat de leur choix. Il est ainsi question de l'ancien chef de l'Etat, M. Camille Chamoun, du président du parti des Phan-

langes, M. Pierre Gemayel, du ministre du Plan, M. Maurice Gemayel, du général en retraite Jamil Lahoud, de quelques hauts fonctionnaires qui ne seraient élus que pour être les instruments dociles de l'establishment. Encore que sur ce point précis les présidents qui se sont succédé au Liban depuis l'indépendance ont souvent déçu les pays, les partis ou les groupes d'intérêt qui croyaient pouvoir en disposer à leur guise. Il ne faut pas exclure, en outre, l'"outsider" que l'on présenterait en extremis si aucun des candidats en lice ne réussissait à obtenir la majorité requise.

Il faudrait, enfin, souligner les tentatives déployées par M. Kamal Jumblatt, ministre de l'intérieur, pour former, au sein de l'Assemblée, une troisième force qui se situerait entre les chehabistes et leurs adversaires. Avec le concours des députés dits "centristes", dont le chef de file est M. Saeb Salam, ancien président du conseil, M. Jumblatt — qui, n'étant pas maronite, n'est pas sur les rangs — croit pouvoir faire pencher la balance en faveur de son candidat, qui devrait soucire à la politique qu'il prône en tant que chef du parti socialiste progressiste.

Il faudrait, enfin, souligner les tentatives déployées par M. Kamal Jumblatt, ministre de l'intérieur, pour former, au sein de l'Assemblée, une troisième force qui se situerait entre les chehabistes et leurs adversaires. Avec le concours des députés dits "centristes", dont le chef de file est M. Saeb Salam, ancien président du conseil, M. Jumblatt — qui, n'étant pas maronite, n'est pas sur les rangs — croit pouvoir faire pencher la balance en faveur de son candidat, qui devrait soucire à la politique qu'il prône en tant que chef du parti socialiste progressiste.

ment sur bien des points et invitent les responsables à "respecter les droits de la critique".

Mais leur critique demeure toujours positive. Leur dénonciation se termine d'ailleurs sur une tirade exemplaire: "Il n'est pas de notre ressort d'établir le bien-fondé juridique des accusations que l'on porte aussi bien ici qu'à l'étranger. C'est le gouvernement lui-même qui, dans l'intérêt de la réputation du Brésil, doit ouvrir une enquête sévère ayant pour but d'éliminer les effets que de telles dénonciations ont sur la réputation du pays, et d'apporter la tranquillité au sein de la famille brésilienne. Nous sommes d'ailleurs absolument certains que des faits de ce genre, si jamais on parvient à les prouver, pourraient difficilement être imputés à l'orientation officielle d'un gouvernement que nous estimons suffisamment fort pour les réprimer, et pour punir, au nom de la conscience nationale, ceux qui en sont responsables.

"Nous ne voulons pas conclure ce document sans une allusion au nom de la vérité et de la justice, appuyée par le témoignage des quarante missionnaires de la région amazonienne présents à notre assemblée, nous repoussons la campagne déclenchée dans certains pays contre le Brésil, que l'on accuse de génocide d'Indiens. Dans l'intérêt du développement du peuple brésilien tout entier, nous voulons ici ajouter nos voix à celles des hommes qui se consacrent à la promotion de l'Indien au Brésil, dans le respect de ses coutumes, et ayant en vue son intégration progressive dans la civilisation."

Il avait fait devant les représentants de la hiérarchie un long exposé sur la "campagne de diffamation déclenchée actuellement contre le Brésil par la presse internationale".

Il avait renouvelé son démenti du 14 mai, réaffirmant qu'"il n'y a pas de torture ni de prisonniers politiques au Brésil". Il avait demandé aux prélats la collaboration de l'Eglise pour lutter contre cette campagne diffamatoire. Le ministre ne s'attendait certainement pas à la réaction de l'évêque. Mgr José Pedro Costa, évêque de Uberaba, secrétaire pour le Brésil de la commission pontificale Justice et Paix, a répondu au ministre, en lui rappelant l'existence du célèbre dossier qui fait état de quatre-vingt-dix-huit cas de tortures. Il ajouta qu'il en avait personnellement saisi le service national de renseignements et le vice-président de la République, l'amiral Augusto Rademaker.

Il imagine aisément l'effet produit au Brésil par le "document pastoral de Brasilia". D'autant que les évêques ne se contentent pas de dénoncer. Ils analysent toute la situation politique brésilienne et se félicitent des réussites du gouvernement dans le domaine économique et financier. Ils critiquent sévèrement les omissions du régime en ce qui concerne la "promotion intégrale de l'homme" et la justice sociale. Ils repoussent avec énergie toutes les accusations qui tendent à présenter l'Eglise post-conciliaire brésilienne comme un "grand foyer de subversion". Dégageant avec une admirable finesse les lignes de clivage qui distinguent la "subversion" de l'"opposition", ils expriment leur désaccord avec le gouvernement.

Il imagine aisément l'effet produit au Brésil par le "document pastoral de Brasilia". D'autant que les évêques ne se contentent pas de dénoncer. Ils analysent toute la situation politique brésilienne et se félicitent des réussites du gouvernement dans le domaine économique et financier. Ils critiquent sévèrement les omissions du régime en ce qui concerne la "promotion intégrale de l'homme" et la justice sociale. Ils repoussent avec énergie toutes les accusations qui tendent à présenter l'Eglise post-conciliaire brésilienne comme un "grand foyer de subversion". Dégageant avec une admirable finesse les lignes de clivage qui distinguent la "subversion" de l'"opposition", ils expriment leur désaccord avec le gouvernement.

## MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR

12 MOIS PAR ANNEE

JEUDI LE 4 - VENDREDI LE 5 ET SAMEDI LE 6 JUIN

POUR 3 JOURS SEULEMENT

### GRANDE VENTE DE DISQUES

DE MARQUES LONDON - BARCLAY

**359**  
le disque

ANDRÉ GAGNON MES QUATRE SAISONS

FS 9620 ANDRÉ GAGNON

FS 9620 BOB DYLAN

FS 9620 MONIQUE LYRAC

FS 9620 MILES DAVIS

FS 9620 GEORGE Moustaki

FS 9620 ADAMO

FS 9620 PATHE

FS 9620 SPAM 67303

FS 9620 JEAN PIERRE FERLAND

FS 9620 LEO FERRE

FS 9620 MIREILLE MATHIEU

FS 9620 FRANÇOIS ROY

FS 9620 PATHE

FS 9620 PATHE